

ASSOCIATION CINESOURDS

36 Rue Ponsardin
51100 REIMS

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes Associés

Alain FONTANESI Directeur de Bureau
Denis CLÉMENT Directeur Adjoint
Nathalie DROUARD
Laurence MIAS
Romain MOZET
Isabelle PERRYAY
Benjamin VERMEREN

ASSOCIATION CINESOURDS

36 Rue Ponsardin
51100 REIMS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014



DEPUIS 70 ANS
FCN À VOS CÔTÉS



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2014

ASSOCIATION CINESOURDS

36 Rue Ponsardin
51100 REIMS

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- × le contrôle des comptes annuels de l'Association « Cinésourds », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- × la justification de nos appréciations,
- × les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes « Faits caractéristiques de l'exercice » et « Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe comptable qui rappellent l'origine du déséquilibre financier et exposent les mesures engagées pour préserver la continuité de l'exploitation. La continuité de l'exploitation de l'association CINESOURDS est conditionnée à la mise en œuvre effective des mesures envisagées au titre du festival Clin d'œil 2015.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Tel qu'exposé ci-dessus, l'annexe comptable précise les difficultés rencontrées par l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et les actions engagées qui concourent à l'établissement des comptes annuels selon le principe de continuité de l'exploitation.

Nos travaux ont consisté à examiner les hypothèses retenues lors de l'établissement des comptes prévisionnels et à obtenir l'engagement des dirigeants de mettre en œuvre les mesures nécessaires à la réalisation du budget prévisionnel 2015. Nous nous sommes par ailleurs assurés que la note de l'annexe donne une information appropriée.

L'annexe comptable expose également les circonstances qui rendent difficile la comparabilité des produits et charges d'exploitation entre l'exercice considéré et l'exercice précédent. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et, sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère approprié des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Reims, le 2 juin 2015

FCN

Commissaire aux comptes

Romain MOZET

Associé



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014

ASSOCIATION CINESOURDS

36 Rue Ponsardin
51100 REIMS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	2 436	878	1 558		1 558	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions	179 754	36 039	143 715	151 378	7 663	5.06
Installations techniques Matériel et outillage	8 599	8 187	412	15 251	14 839	97.30	
Autres immobilisations corporelles	41 397	25 548	15 849	29 016	13 167	45.38	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	3 000		3 000		3 000		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	320		320	240	80	33.33	
	TOTAL I	235 506	70 652	164 853	195 885	31 032	15.84
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	35 394	33 535	1 859	3 991	2 131	53.41
	Avances et acomptes versés sur commandes				6 000	6 000	100.00
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	71 854	7 783	64 070	42 299	21 772	51.47
	Autres créances	33 737		33 737	28 709	5 027	17.51
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	40 448		40 448	1 098	39 350	NS	
Charges constatées d'avance (3)	1 546		1 546	739	807	109.28	
	TOTAL III	182 979	41 318	141 661	82 836	58 825	71.01
Comptes de Régularisation							
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	418 484	111 971	306 514	278 721	27 793	9.97



(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2014	12 31/12/2013	12	12
		Euros		%	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	152	152		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	13 257	23 832	37 089	155.63
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	2 383	37 089	39 472	106.43
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 161	9 283	8 122	87.49	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	9 560	3 822	5 738	150.13
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	186 663	169 396	17 267	10.19
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	61 502		61 502	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 136	76 498	68 361	89.36
	Dettes fiscales et sociales	59 772	36 649	23 123	63.09
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes					
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	316 074	282 543	33 531	11.87
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	306 514	278 721	27 793	9.97



(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

316 074 282 543
68 308 41 762

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2014 12	31/12/2013 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	4 678	77 543	72 865	93.97
Production vendue de Biens et Services	181 027	469 290	288 263	61.43
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	153 468	214 708	61 240	28.52
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	41 013	21 767	19 246	88.42
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	9 502	22 069	12 567	56.94
TOTAL I	389 689	805 377	415 688	51.61
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises	903	39 637	38 734	97.72
Variation de stock (marchandises)	2 385	5 370	7 755	144.41
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	93 651	559 505	465 854	83.26
Impôts, taxes et versements assimilés	1 887	6 361	4 473	70.33
Salaires et traitements	179 576	155 233	24 343	15.68
Charges sociales	55 769	38 427	17 341	45.13
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 219	25 130	1 911	7.60
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	39 445	35 662	3 783	10.61
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	705	345	360	104.23
TOTAL II	397 538	854 929	457 391	53.50
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 849	49 552	41 702	84.16
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	6 795		6 041		754	12.48
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	6 795		6 041		754	12.48
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	6 795		6 041		754	12.48
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	14 644		55 592		40 948	73.66
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 526		6 373		1 154	18.10
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30 002		15 352		14 650	95.42
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	37 528		21 725		15 803	72.74
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 452		596		1 856	311.24
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 048		2 625		15 423	587.66
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	20 500		3 221		17 279	536.49
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	17 028		18 504		1 476	7.98
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	427 217		827 102		399 885	48.35
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	424 833		864 191		439 357	50.84
SOLDE INTERMEDIAIRE	2 383		37 089		39 472	106.43
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	2 383		37 089		39 472	106.43





Cinésourds
36 RUE PONSARDIN
51100 REIMS

EXERCICE 2014

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2014, dont le total est de 306 513,63 €, et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 427 216,71 €, hors bénévolat, et dégageant un résultat bénéficiaire de 2 383,49 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

1. L'association

CINESOURDS est une association française à but non lucratif, sise à Reims.
Son objet principal est orienté vers :

- l'accessibilité des sourds à différentes activités culturelles, à des stages, à des prestations d'interprétariat ;
- la production et la vente de supports vidéo DVD destinés principalement aux sourds.

2. Faits caractéristiques de l'exercice

L'association organise tous les 2 ans un Festival culturel international, le « Festival Clin d'œil ». Les fortes variations des produits et charges d'exploitation constatées entre 2013 et 2014 trouvent leur origine dans l'organisation et la réalisation du Festival Clin d'œil 2013.

Rappel :

- Le précédent Festival 2013 a marqué les 10 ans de la manifestation et a recueilli un record d'affluence. Toutefois, la manifestation n'avait pas permis d'équilibrer le budget pour diverses raisons conjuguées, à savoir les difficultés à capter des subventions à la hauteur de cette événement international en dépit des efforts fournis, les coûts toujours grandissants liés à l'organisation compte tenu de la hausse de l'affluence (logistique, sécurité...) et ce en dépit de nombreuses heures de bénévolat relevées. Le déficit financier constaté par le festival composait l'essentiel du déficit 2013 de l'association obérant ainsi la trésorerie.

En 2014 :

- L'association a poursuivi ses activités habituelles. Si le retour à l'équilibre est constaté à fin 2014 au regard de l'excédent dégagé, le besoin en fonds de roulement demeure pour les mêmes raisons qu'en 2013 ;
- Constitution de la filiale ACCESSUS en juillet 2014 dont CINESOURDS est associé unique et dont les principales activités sont la mise en place de l'accessibilité aux personnes sourdes et malentendantes par les moyens techniques, multimédias et humains, notamment mais non exclusivement post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ;

3. Evènements postérieurs à la clôture



En 2015 :

- L'association a arrêté à compter du 31/12/2014 les activités de Service d'Interprétation en Langue des Signes laissant ces activités réalisées par une nouvelle association « SILS 51 » créée le 17 novembre 2014. 4 salariés interprètes ont été transférés de CINESOURDS à SILS 51 à compter du 1^{er} janvier 2015.
- Le budget du Festival Clin d'œil 2015 prévoit un prélèvement sur les recettes destiné à combler les pertes antérieures et reconstituer le fonds de roulement.

4. Règles et méthodes comptables

4.1. Cadre légal et réglementaire de référence

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

4.2. Durée et période de l'exercice comptable

L'exercice comptable a une durée de 12 mois courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.
Il est rappelé que l'exercice précédent clos le 31 décembre 2013 avait la même durée.

4.3. Modes et méthodes d'évaluations appliquées aux divers postes du bilan et du compte de résultat

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *continuité d'exploitation* ;
- *permanence des méthodes comptables* ;
- *indépendance des exercices*.



4.4. Informations complémentaires lorsqu'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle.

Aucune information complémentaire n'est à donner.

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés, suffisent à donner une image fidèle :

- du patrimoine ;
- de la situation financière ;
- des résultats de l'association.

4.5. Mention de la dérogation à l'application d'une prescription comptable (si celle-ci se révèle impropre à donner une image fidèle).

Il n'y a pas eu de dérogation.

4.6. Description et justification des modifications intervenues d'un exercice à l'autre (présentation ou évaluation).

Il n'y a pas eu de modification sur l'exercice.

4.7. Indication des postes du bilan concernés également par un élément d'actif ou de passif imputé à un autre poste.

Cette rubrique concerne essentiellement les comptes de régularisation Passif, Actif, ainsi que les comptes de provisions éventuellement constatées dont un détail suit.

4.8. Circonstances qui empêchent de comparer d'un exercice à l'autre, certains postes du bilan et du compte de résultat, et, le cas échéant, moyen d'en assurer la comparaison.

Rien n'empêche de comparer, d'un exercice à l'autre, les postes du bilan et du compte de résultat, outre l'organisation du festival 1 an sur 2.

4.9. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif

4.9.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, prix d'achat majoré des frais accessoires d'achat, ou le cas échéant à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles peuvent être décomposées par composants significatifs.

Aucun frais financier spécifique à l'acquisition ou à la production d'immobilisations n'a été immobilisé.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire d'amortissement, les durées d'utilisation et les taux les plus usuels sont les suivants :

- Logiciels et incorporels	1 à 2 ans soit 100% à 50% ;
- Constructions	25 ans soit 4% ;
- Matériels Audio / vidéo	2 à 5 ans soit 50% à 20% ;
- Installations générales	10 ans soit 10% ;
- Matériels de transport	2 à 4 ans soit 50% à 25% ;
- Matériels bureau et informatique	3 à 5 ans soit 33.33% à 20% ;
- Agencements et mobilier de bureau	3 à 5 ans soit 33.33% à 20% ;

4.9.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Aucune dépréciation n'est à constater.



4.9.3. Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale, une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

4.9.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ont été comptabilisées selon les règles du Plan Comptable Révisé et ne concernent que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association.

4.9.5. Produits à recevoir

Les produits à recevoir ont été rattachés aux postes de créances, en conformité avec les règles du Plan Comptable Révisé.

4.10. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif

4.10.1. Fonds propres

Les fonds propres de l'association se composent des excédents ou des déficits réalisés des années précédentes cumulés et affectés au poste « Report A Nouveau ».

4.10.2. Dettes

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.



4.10.3. Charges à payer

Les charges à payer ont été rattachées aux postes de dettes, en conformité avec les règles du Plan Comptable Révisé.

4.10.4. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ont été comptabilisés selon les règles du Plan Comptable Révisé et ne concernent que des produits ordinaires liés à l'exploitation normale de l'association.

4.10.5. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

4.10.6. Valorisation du bénévolat

Le bénévolat au titre de 2014 n'a pas de caractère significatif comparé à celui constaté au titre de l'exercice 2013 évalué à environ 5 444 heures quasiment exclusivement affectées au Festival Clin d'œil 2013

soit un montant hors charges sociales estimé à 51 337 € sur la base d'un SMIC horaire de 9,43 euros ;

5. Informations complémentaires à certains postes du bilan

5.1. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

Les mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé sont résumés dans les tableaux suivants.

5.1.1. Tableau de variation des immobilisations incorporelles, corporelles et des amortissements

5.1.1.1. Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles et corporelles	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dimunitions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Logiciels et site Internet	- €	2 436 €	- €	2 436 €
Terrains	- €	- €	- €	- €
Constructions	172 116 €	- €	- €	172 116 €
Installations techniques, matériel et outil.	32 868 €	- €	24 270 €	8 599 €
Autres immobilisations corporelles	64 129 €	4 719 €	19 813 €	49 035 €
Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL	269 113 €	7 155 €	44 082 €	232 186 €

5.1.1.2. Tableau de variation des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements logiciels et site Internet	- €	878 €	- €	878 €
Amortissements des terrains	- €	- €	- €	- €
Amortissements des constructions	26 992 €	6 896 €	- €	33 888 €
Amortissements install.tech., matériel & outil.	46 476 €	15 444 €	26 034 €	35 886 €
Autres immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL	73 468 €	23 219 €	26 034 €	70 653 €

5.1.2. Tableau de variation des immobilisations financières

Immobilisations financières	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dimunitions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Autres participations	- €	3 000 €	- €	3 000 €
Autres immobilisations financières	240 €	80 €	- €	320 €
TOTAL	240 €	3 080 €	- €	3 320 €

Aucun amortissement ni aucune provision n'est constaté sur les immobilisations financières à la clôture de l'exercice.



5.2. Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Total brut	A - d'1 an	A + d'1 an
Autres immobilisations financières	320 €	- €	320 €
Autres créances clients	71 854 €	64 070 €	7 783 €
Divers état et autres collectivités publiques	28 949 €	28 949 €	- €
Débiteurs divers	4 788 €	4 788 €	- €
Charges constatées d'avance	1 546 €	1 546 €	- €
TOTAL	107 457 €	99 353 €	8 103 €

ETAT DES DETTES	Total brut	A - d'1 an	A + d'1 an	A + de 5 ans
Emprunts et dettes /ets crédits à 1 an maxi	68 308 €	68 308 €	- €	- €
Emprunts et dettes /ets crédits à + d'1 an	118 355 €	9 652 €	42 652 €	66 051 €
Emprunts et dettes financières divers	- €	- €	- €	- €
Fournisseurs et comptes rattachés	8 136 €	8 136 €	- €	- €
Personnel et comptes rattachés	12 382 €	12 382 €	- €	- €
Organismes sociaux	28 391 €	28 391 €	- €	- €
Autres impôts et taxes	- €	- €	- €	- €
Produits constatés d'avance	19 000 €	19 000 €	1 €	1 €
TOTAL	254 571 €	145 869 €	42 652 €	66 051 €
Emprunts souscrits au cours de l'exercice	- €			

5.3. Comptes de régularisation actif

Les autres créances d'un montant de 33 736,78 € contre 28 709,38 € pour l'exercice précédent se composent de subventions et autres remboursements à recevoir.

Les charges constatées d'avance sont d'un montant total de 1 546,24 € à la clôture de l'exercice contre 738,85 € à la clôture de l'exercice précédent.



5.4. Fonds associatifs

Tableau de variation fonds propres

Situation nette	Solde au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dimuntions de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	152 €	- €	- €	152 €
Ecart de réévaluation	- €	- €	- €	- €
Subventions d'investissement	9 282 €	1 200 €	9 322 €	1 161 €
Report à nouveau	23 832 €	- €	37 089 €	13 257 €
Déficit N-1	- 37 089 €	37 089 €	- €	- €
Excédent N	- €	2 383 €	- €	2 383 €
TOTAL	- 3 822 €	40 672 €	46 410 €	- 9 560 €

5.5. Provisions pour dépréciation

Provisions pour charges	Solde au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dimuntions de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Sur stocks et encours	33 788 €	33 535 €	33 788 €	33 535 €
Sur créances adhérents / clients	1 874 €	5 910 €	- €	7 783 €
TOTAL	35 662 €	39 445 €	33 788 €	41 318 €

5.6. Comptes de régularisation passif

Eléments	Exercice	Exercice précédent
Charges à payer incluses dans les postes :		
Emprunts	- €	- €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 136 €	76 498 €
Dettes fiscales et sociales	40 772 €	36 649 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	- €	- €
Autres dettes	61 502 €	- €
TOTAL 1	110 411 €	113 147 €
Produits constatés d'avance	19 000 €	- €
TOTAL 2	19 000 €	- €
TOTAL	129 411 €	113 147 €

6. Informations complémentaires

Au cours de l'exercice 2014, l'association CINESOURDS a bénéficié des subventions suivantes :

6.1. Subventions de fonctionnement, de participation aux programmes d'interprétariat et d'actions d'ouverture à la culture et de préparation du festival clin d'œil 2015 :

Objet des subventions	Montant
Service Interprétariat	27 000 €
Aide à l'emploi	20 399 €
Festival Clin D'Œil	54 180 €
Actions culturelles	28 970 €
Divers	22 919 €
TOTAL	153 468 €



Le festival Clin d'œil, organisé tous les 2 ans, nécessite pour sa réalisation, une préparation permanente. Ainsi chaque année précédent un festival nécessite d'engager des frais d'organisation. Les subventions déjà reçues ou à recevoir concernant le festival 2015 ont été rattachées à cet exercice pour la partie dédiée à la préparation du festival et compte tenu des dépenses correspondantes engagées sur l'exercice de préparation.

6.2. Subventions d'investissement

L'association a reçu une subvention d'équipement de 1 200 € sur l'exercice en vue de financer du matériel informatique.

6.3. Autres produits

Les autres produits correspondent à divers dons et ajustements pour 9 502,04 €.

7. Autres renseignements

7.1. Ventilation de l'effectif salarié de l'association par catégorie

Catégorie	A la clôture de l'exercice	A la clôture de l'exercice précédent
Cadres	0	0
Non cadres	8,5	6
TOTAL EFFECTIF SALARIE	8,5	6

7.2. Situation fiscale

L'association n'a pas de but lucratif, elle n'est pas assujettie aux impôts commerciaux pour ses activités, toutes non commerciales.

8. Engagements financiers hors bilan

8.1. Engagements donnés et engagements reçus

Engagements donnés	Exercice	Exercice précédent
Effets escomptés non échus	- €	- €
Garanties, avals et cautions	- €	- €
Suretés réelles	- €	- €
Intérêts sur emprunts en cours	- €	- €
Redevances de crédit bail	- €	- €
Engagements en matière de pensions et retraites	- €	- €
Droit Individuel à la Formation (D.I.F.)	- €	- €
Autres engagements significatifs	- €	- €
TOTAL	- €	- €

Néant

Engagements reçus	Exercice	Exercice précédent
Legs et donations autorisés et acceptés (*)	- €	- €
Garanties, avals et cautions	- €	- €
Suretés réelles	- €	- €
Autres engagements significatifs	- €	- €
TOTAL	- €	- €

Néant

8.2. Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été provisionnée à la clôture de l'exercice compte tenu du caractère non significatif de celle-ci.



9. Services et manifestations proposés par l'association

9.1. Description des services et manifestations proposés par l'association

Les différents services et manifestations proposés par l'association sont regroupés autour de cinq catégories présentées ci-après :

- Actions Culturelles - Café Théâtre :
 - Mise en scène de spectacles par des artistes professionnels ou semi professionnels, en faveur des sourds au niveau régional ;
 - Offre culturelle permettant de diffuser de manière régulière la Culture Sourde, la langue des Signes et encourager la pratique artistique ;
- Atelier Regard En Soi :
 - Atelier regroupant des stagiaires désireux d'acquérir un savoir-faire artistique ;
 - Atelier permettant aux participants d'acquérir une capacité d'adaptation utile dans leur vie quotidienne ;
 - Cette liberté d'expression constitue un moteur pour la création artistique individuelle ou collective ;
- Action Audiovisuelle :
 - Vente de DVD par correspondance.
 - Catalogue composé de 20 films, dont certains sont édités en 6 langues :
 - pièces de théâtre ;
 - films pour enfants ;
 - documentaires en Langue des Signes ;
- Festival Clin d'Œil :
 - Organisation à Reims d'un Festival international biennal regroupant plus de 3 000 festivaliers pendant 3 / 4 jours ;
 - Ce festival est l'occasion pour les artistes venus du monde entier d'exposer ou de présenter leurs œuvres :
 - pièces de théâtre ;
 - projections de films ;
 - faire découvrir au public la richesse artistique en Europe.



Le Festival Clin d'Oeil est né en 2003, il propose un large panel de créativité culturelle : des spectacles de théâtre, de danse, des expositions, des films... les créateurs sont sourds ou entendants maîtrisant la LSF. L'objectif est de montrer que la culture, l'art peut se créer en langue des signes. L'évènement ne se cantonne pas à la France, des dizaines d'artistes viennent de toute l'Europe

- Service Interprétariat :

L'objectif du service est de :

- Permettre aux personnes sourdes de se rendre à des rendez-vous de toute nature, santé, justice, social ou privé, dans des conditions de communication normales via l'intervention d'interprètes en langue des signes française mis à leur disposition ;
- Permettre une meilleure accessibilité à la communication entre les sourds et les entendants.